



Offre de stage

Estimation des volumes de bois produits et consommés sur le territoire du Parc. Opportunité et faisabilité d'un « Plan d'Approvisionnement Territorial ».

Contexte

Les données et statistiques forestières disponibles pour le territoire des Monts d'Ardèche sont pour partie obsolètes. Le dernier inventaire départemental de l'IFN date de 1995 et l'évolution de la méthode de l'Inventaire forestier national rend incertaines la production et l'exploitation de données infra-départementales.

On sait globalement que la ressource *bois* est sous valorisée sur le territoire. L'exploitation des forêts domaniales est satisfaisante et connue, alors que celle des forêts communales est sans doute à améliorer. Concernant en revanche les forêts privées qui représentent plus de 80 % des surfaces boisées du territoire, l'état de la ressource est beaucoup moins connu, la majorité des surfaces ne relevant pas d'un plan de gestion.

Concernant les différentes filières de valorisation, on dispose de certaines données : volumes sciés, volume des filières de *bois plaquettes*, consommations des chaufferies à plaquettes ou à pellets, et même une estimation du bois bûche autoconsommé.

Certaines grosses unités d'utilisation ou de transformation situées en dehors du territoire semblent également s'approvisionner en partie sur le territoire : Aubenas, Pierrelatte, Tarascon, Gardanne...

Il n'existe donc pas d'étude récente et précise offrant une vision globale sur la production locale (production naturelle brute, volumes mobilisés et/ou transformés...) et les consommations (par essences et qualité).

L'outil « Plan d'Approvisionnement Territorial » permet d'optimiser l'utilisation des ressources locales en liant l'offre et la demande. Toutefois, sa réalisation à l'échelle de l'ensemble du périmètre Parc pose des questions en matière d'opportunité (coût, opérationnalité) et de faisabilité (diversité des essences, des massifs, estimation à dire d'expert...).

Objectifs :

Le stage visera à produire un premier bilan des productions et consommations locales de bois à partir de la compilation des données existantes et dire d'experts réunis au sein d'un comité de pilotage.

De manière plus fine, ce bilan devra mettre en évidence d'éventuelles particularités liées aux essences (pin maritimes, châtaignier...), ou aux massifs/secteurs (piémont, pente, montagne, secteurs exploités, secteurs à mobilisés...), et qualités des bois.

De plus, une étude prospective devra établir à partir des projets et tendances observées (réchauffement climatique, prix des bois, demande par filière, projets structurants locaux ou influents...) l'évolution des productions et consommations de bois.

Enfin, ce stage devra produire un outil complémentaire d'aide à la décision portant sur l'opportunité et la faisabilité de la réalisation « complète » d'un PAT : possibilité de créer des données plus précises lors d'une phase d'inventaire de terrain/ au regard du coût de sa mise en œuvre. Dans le cas de mise en œuvre d'un PAT « complet », il s'agira aussi de proposer de cahier des charges en matière d'objectifs à atteindre (données recherchées, définition d'un plan d'action opérationnel visant à améliorer la mobilisation des bois et la gestion durable des forêts)

Descriptif :

La réalisation du stage se fera en lien étroit avec un comité technique réunissant les acteurs locaux du territoire : ONF, CFPPF, DDT, Fibois, Polénergie, communes forestières, Conseil général...

Compte tenu de la méthode, il est impératif de conduire un diagnostic partagé.

La première partie visant à caractériser les « productions » reposera sur :

- les données des statistiques forestières
- l'analyse des documents de gestion tels que les aménagements ONF ou les plan simples de gestion (surfaces relativement réduites à l'échelle du territoire).
- les estimations à partir de « dire d'experts »

Il s'agira enfin de mesurer l'opportunité et la faisabilité de conduire des Inventaires de terrain complémentaires avec possibilité de découpage en « sous-territoire » (éventuelle prestation dans le cadre d'une phase 2).

Concernant les données portant sur la « consommation », le travail visera également à compiler et actualiser les données existantes

- analyse des filières bois énergie (acteurs et parc de chaufferie)
- estimation de l'autoconsommation bois bûche (extraction des données à l'échelle du territoire à partir de l'étude départementale de Polénergie)
- actualisation de données de bois sciés

Localisation :

Totalité du territoire du Parc et sites et projets de consommation dont l'aire d'approvisionnement est située sur le territoire du Parc.

Réalisation d'analyses et de prospectives à l'échelle de « secteurs à enjeux »

Résultats attendus :

Rapport d'étude dont les conclusions orienteront le Parc dans la poursuite du projet.

Profil recherché :

Ingénieur forestier

Maîtrise des outils SIG obligatoire

Intérêt pour le développement territorial rural.

Date et durée du stage :

Démarrage en mars, pour une période de 6 mois

Aspects pratiques :

- Permis B obligatoire + véhicule personnel.
- Lieu du stage : siège du Parc à Jaujac, sous la responsabilité du chargé de mission « Forêt ». Déplacements à prévoir sur le territoire du Parc.
- Remboursement des frais de déplacement sur la base des taux prévus par la réglementation en vigueur applicable aux personnels du Parc.
- Versement d'une gratification nette mensuelle de stage de 508.20 € (+ chèque déjeuner).

Candidature :

Dossier comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation, et des documents descriptifs de la formation suivie et des objectifs pédagogiques requis dans le cadre du stage.

Demande écrite ou mail à adresser à François CHIFFLET (fchifflet@pnrma.fr)

Délais de candidature :

- 31 janvier 2015.